

Article

« Vivre en couple pour la première fois : la signification du choix de l'union libre au Québec et en Ontario »

Évelyne Lapierre-Adamcyk, Céline Le Bourdais et Nicole Marcil-Gratton

Cahiers québécois de démographie, vol. 28, n° 1-2, 1999, p. 199-227.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/010264ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

Vivre en couple pour la première fois : la signification du choix de l'union libre au Québec et en Ontario

Évelyne LAPIERRE-ADAMCYK *,
Céline LE BOURDAIS ** et
Nicole MARCIL-GRATTON*

Bien qu'elle soit relativement récente, la diffusion de l'union libre comme mode de formation des couples et des familles a pris une telle ampleur qu'elle retient aujourd'hui l'attention des scientifiques — démographes, sociologues, anthropologues, psychologues ou économistes — qui observent les transformations de la famille. De tout temps, pourrait-on dire, le mariage a constitué la base de la famille en Occident. Traditionnellement monogame et irrévocable, il s'appuyait sur la division des rôles entre les hommes et les femmes, et la procréation des enfants se réalisait presque uniquement dans ce cadre, le seul socialement accepté pour cette fonction. Les naissances hors mariage étaient en conséquence peu fréquentes, même si les conceptions prénuptiales pouvaient être assez nombreuses. Le divorce existait dans plusieurs sociétés, mais il est en général demeuré assez rare jusqu'au milieu du XXe siècle. Or, depuis les années 1970, ce modèle subit une transformation rapide, au Canada comme ailleurs (Beaujot et al., 1995). Déjà, grâce à des méthodes contraceptives efficaces qui leur permettaient d'éviter les naissances non souhaitées, les jeunes adultes des années 1960 avaient réussi à briser le lien entre mariage et sexualité. Il n'en fallait pas plus pour que, une décennie plus tard, on accepte aussi de rompre le lien

* Centre interuniversitaire d'études démographiques (CIED) et Département de démographie, Université de Montréal. LAPIERA@ERE.UMONTREAL.CA; NICOLE.MARCIL-GRATTON@UMONTREAL.CA.

** CIED et INRS-Urbanisation. CELINE.LEBOURDAIS@INRS-URB.UQUEBEC.CA.

entre mariage et coresidence du couple. Graduellement les résistances sociales sont tombées, et la cohabitation sans mariage est dorénavant largement acceptée. Les unions libres, qui au début se transformaient assez rapidement en mariages, durent de plus en plus longtemps, et la proportion de celles qui deviennent fécondes augmente substantiellement depuis les années 1990 (Toulemon, 1996). À des degrés divers, presque toutes les sociétés occidentales sont soumises à ces tendances, mais certaines semblent nettement en avance sur les autres.

La signification de ces phénomènes reste cependant assez floue. La littérature scientifique propose un certain nombre d'explications entre lesquelles il est difficile de trancher, ne serait-ce que parce que l'expérience historique manque encore de profondeur. Selon certains auteurs, l'union libre ne constituerait qu'un mariage à l'essai, dont le choix s'expliquerait avant tout par les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes (des hommes surtout), qui hésiteraient à s'engager à long terme (Oppenheimer, 1994; Oppenheimer et al., 1997) : si la situation de l'emploi devenait plus favorable, le mariage pourrait reprendre sa place. D'autres explications d'ordre économique sont avancées : en entrant sur le marché du travail, les femmes ont acquis une autonomie financière suffisante pour contrebalancer les avantages qu'elles trouvaient naguère dans le mariage; en particulier, elles verraient dans l'union libre une forme d'union plus souple et moins contraignante, dont leur nouvelle liberté économique leur permettrait de profiter (Becker, 1993). D'autres auteurs, enfin, croient plutôt que l'union libre correspond mieux à la sensibilité et à la mentalité des générations récentes, qui sont peu enclines à accepter les contraintes sociales et font de l'épanouissement personnel le critère ultime de leur comportement (Roussel, 1994; Lesthaeghe et Surkyn, 1988). Sans viser à vérifier le bien-fondé de chacune de ces explications, cet article se rattache surtout à la dernière : il porte essentiellement sur la signification de l'union libre en relation avec les valeurs qu'elle véhicule, telles qu'elles sont illustrées par les comportements et les attitudes contrastés des Québécois et des Ontariens à l'égard de la formation des unions et des familles. En d'autres termes, nous chercherons à savoir si l'union libre est une forme d'union différente du mariage, en essayant de cerner les valeurs auxquelles elle est associée.

Avant d'entreprendre cette analyse, il est pertinent de rappeler certains grands traits de l'évolution de la conjugalité au

Canada, que l'Enquête sociale générale de 1995 permet de dégager. Un article récent de Dumas et Bélanger (1997) met à jour les connaissances sur ce sujet jusqu'en 1995. Tout d'abord, ces auteurs rappellent que la loi régissant la formation et la dissolution des mariages varie d'une province à l'autre : au Québec, le *Code civil* considère les conjoints en union libre comme étrangers l'un à l'autre, ne reconnaissant de droits et de responsabilités mutuelles qu'aux conjoints mariés; dans certaines autres provinces, la *Common Law*, sans traiter les conjoints en union libre comme des couples mariés, reconnaît que l'union libre peut leur créer des obligations l'un envers l'autre (à ce sujet, voir la note de recherche de Dubreuil dans ce numéro). Il s'agit là d'une question importante, susceptible d'avoir des répercussions sur la signification que les hommes et les femmes accordent à l'engagement qu'ils prennent en formant un couple, marié ou non.

Dumas et Bélanger illustrent la propagation de l'union libre comme mode d'union à l'aide de plusieurs indices. Voici quelques résultats intéressants : le pourcentage de couples en union libre est passé de 6,3 % de l'ensemble des couples canadiens en 1981 à 14,3 % en 1995; pendant cette période, il a évolué de façon différente au Québec, où il a fait un bond de 8,2 à 25,0, et en Ontario, où il est passé de 5,0 à 9,9 (p. 135, tableau 2). Autrement dit, il a triplé au Québec, où il était déjà un peu plus élevé au départ, et tout juste doublé dans la province voisine. En 1995, en termes relatifs, il y avait donc 2,5 fois plus de couples en union libre au Québec qu'en Ontario. Néanmoins, ces changements se sont produits sans affecter la propension à vivre en couple : partout au Canada, la proportion de personnes qui vivent en couple varie autour de 62 % (*ibid.*). Cependant, ces résultats globaux atténuent l'importance de la progression de l'union libre, car ils sont marqués par l'inertie des phénomènes démographiques; en effet, l'union libre est le choix des jeunes couples récemment constitués; les couples plus âgés, dont le poids est important dans l'ensemble, sont mariés, car à l'époque où ils se sont formés l'union libre faisait encore l'objet d'une réprobation sociale assez forte. C'est au début des années 1970 que se sont manifestés les premiers signes du changement (p. 140, tableau 3) : en 1970-1974, au Canada, 16,6 % des premières unions étaient des unions libres (comparativement à 21,4 % au Québec); vingt ans plus tard, en 1990-1994, la proportion atteint 57,3 % (80,0 % au Québec). Ce choix a un effet cumu-

latif : en 1995, 42 % des adultes de 25-44 ans (58 % au Québec) ont déjà vécu en union libre (p. 143, tableau 4). Dumas et Bélanger font ensuite ressortir, à l'aide de la typologie élaborée par Villeneuve-Gokalp (1990), une lente évolution vers un remplacement du mariage par l'union libre, qui au début de la période en constituait plutôt le prélude ou était conçue comme un mariage à l'essai (p. 152-160). Au Québec, l'évolution aurait été plus prononcée et plus rapide. On ne saurait toutefois conclure à un remplacement complet du mariage comme mode de formation des couples et des familles, même au Québec, où le processus semble plus avancé.

Ces résultats passionnants ouvrent la porte à d'autres analyses sur la formation des unions, mais aussi sur leur devenir, leur stabilité et leur fécondité. Ces dimensions sont essentielles à la compréhension de la nature et de la profondeur des changements survenus depuis le milieu des années 1970.

La signification de l'union libre

La littérature, nous l'avons vu brièvement, propose des hypothèses sur la nature de l'union libre et sur les raisons de son existence, ainsi que sur les facteurs qui amènent les couples à choisir ce mode d'union plutôt que le mariage. La question des valeurs rattachées à ces modes d'union a été plus rarement abordée. Elle est pourtant au cœur du changement que subit la famille. Si les valeurs liées au mariage demeurent associées à l'union libre, le changement paraît limité et ses conséquences prévisibles. Par contre, si l'union libre reflète l'adoption de nouvelles valeurs par la majorité, le changement semble plus fondamental et ses répercussions sur les solidarités familiales deviennent moins faciles à prévoir. Peut-on affirmer qu'un couple en union libre est différent d'un couple marié ? Que l'engagement des conjoints l'un envers l'autre est de la même nature dans les deux cas ? Que les valeurs et les attitudes des uns et des autres sont les mêmes ? À l'aide d'une comparaison entre les deux provinces canadiennes qui présentent les comportements conjugaux les plus opposés (Lapierre-Adamcyk et al., 1998), nous tenterons de jeter un éclairage supplémentaire sur cette nouvelle réalité. Cette démarche suppose un examen des faits qui entourent l'évolution de l'union libre et la distinguent du mariage. À l'instar de Roussel (1975), qui a utilisé les indicateurs démographiques de façon très convaincante pour circonscrire la place du mariage dans la société française, nous recourons à des mesures démogra-

phiques tirées des données les plus récentes de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1995.

— Dans un premier temps, nous utiliserons la table d'entrée en union, en prenant d'abord en considération l'ensemble des premières unions; nous distinguerons ensuite entre le mariage et l'union libre, pour en établir l'importance relative à mesure que les jeunes femmes se rapprochent de leur 30^e anniversaire. L'analyse a aussi été conduite sur les jeunes hommes, mais comme leur comportement ne diffère de celui des femmes qu'en termes de calendrier, les résultats ne seront pas présentés.

— Nous nous intéresserons ensuite au devenir de ces premières unions, en mettant l'accent sur l'union libre; nous observerons plus particulièrement sa persistance en tant qu'union libre, puis sa propension à se transformer en mariage, et enfin son instabilité.

— Nous examinerons aussi la progression de l'union libre comme cadre de la fondation d'une famille; ce dernier point paraît fondamental, car depuis des siècles le mariage constitue le seul milieu socialement accepté pour donner naissance à des enfants et les socialiser. Le fait que de plus en plus d'enfants naissent de parents vivant en union libre est sans doute l'élément le plus significatif du recul réel du mariage.

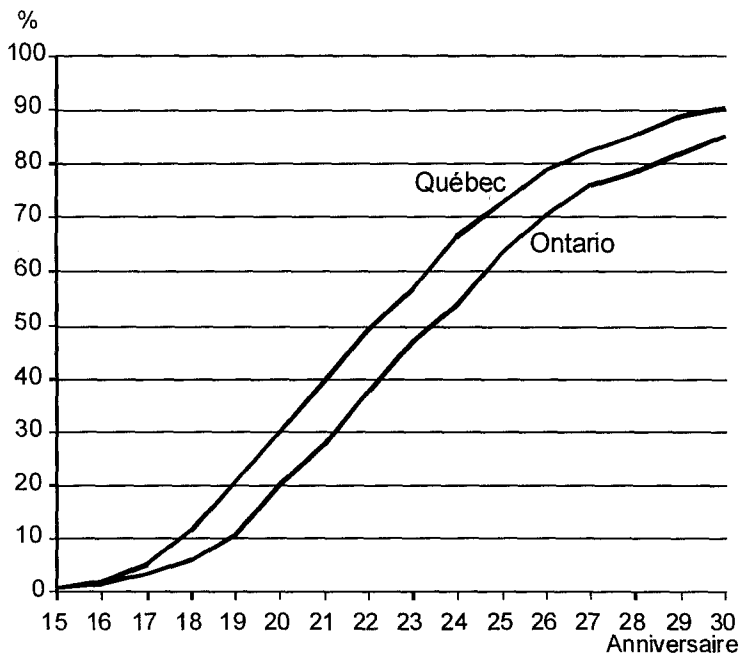
Dans un second temps, nous explorerons la signification de l'union libre, en associant le choix effectué par les jeunes adultes québécois et ontariens entre le mariage et l'union libre au moment de leur première union à leurs attitudes au sujet de certains aspects de la vie familiale et professionnelle qu'ils jugent essentiels à leur bonheur. Nous examinerons aussi leur perception des rôles masculins et féminins et la mettrons en rapport avec leur choix d'un mode d'union.

Enfin, les résultats de cette analyse comparative des faits et des attitudes nous serviront à tirer quelques indications sur la signification de l'union libre et sur la place qu'elle occupe par rapport au mariage.

PREMIÈRE PARTIE : LES FAITS DÉMOGRAPHIQUES QUI CARACTÉRISENT LE MARIAGE ET L'UNION LIBRE AU QUÉBEC ET EN ONTARIO

Les premières unions : le choix entre l'union libre et le mariage

La figure 1 présente les probabilités cumulées de former une première union avant l'âge de 30 ans pour les jeunes Québécoises et les jeunes Ontariennes. Ces probabilités sont tirées des tables d'entrée en union établies sur la base de l'histoire conjugale des femmes de 15-34 ans interviewées lors de l'Enquête sociale générale réalisée par Statistique Canada en 1995 (1997a). Il s'agit de tables du moment représentant les comportements les plus récents; les données sont tronquées à droite, c'est-à-dire que les répondantes n'ayant pas formé leur première union au moment de l'enquête sortent d'observation à l'âge atteint à l'enquête. On tire ainsi profit de toutes les informations disponibles sans fausser les résultats. La courbe qui

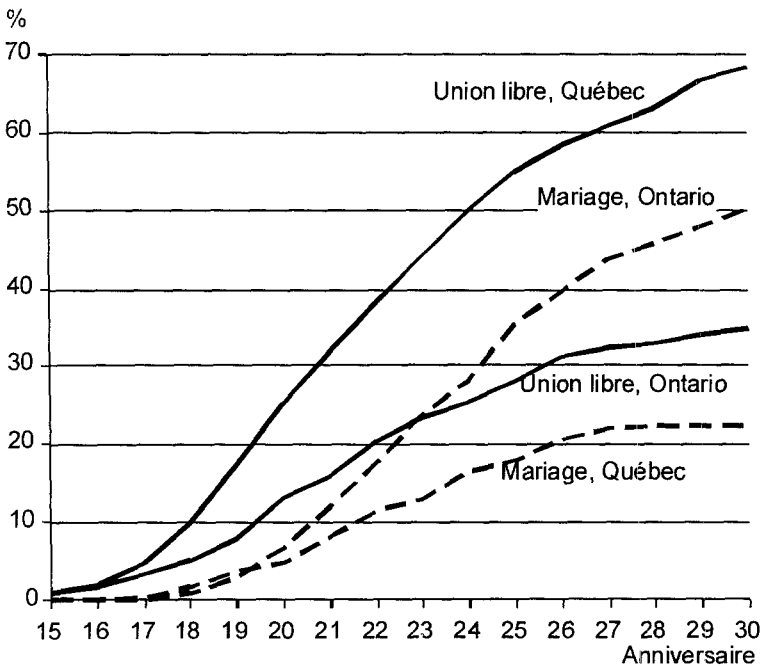


Source : Tables d'entrée en union des femmes âgées de 15 à 34 ans, Enquête sociale générale, 1995.

FIGURE 1 — Probabilité cumulée pour les jeunes femmes de former une première union avant l'âge de 30 ans, Québec et Ontario

représente les Québécoises est légèrement au-dessus de celle des Ontariennes : l'intensité est donc un peu plus forte à 30 ans dans leur cas (91 % contre 85 %); sans être considérable, cet écart est notable parce qu'il signale le renversement d'une différence séculaire de comportement entre Québécoises et Ontariennes en matière de nuptialité, les premières ayant toujours eu des taux de célibat définitif et un âge moyen au mariage nettement plus élevés que les secondes (Henripin, 1968). D'ailleurs, on voit bien que les calendriers se sont aussi inversés, car à 20 ans on constate que 30 % des jeunes Québécoises sont déjà en union, comparativement à 20 % des Ontariennes. L'écart continue de s'élargir jusqu'à 22 ans (50 % contre 38 %), pour ensuite s'atténuer légèrement.

La figure 2 montre que le choix de l'union libre comme mode de formation des unions n'est peut-être pas étranger à ce renversement de situation. En effet, les probabilités cumulées (probabilités nettes, c'est-à-dire en présence de l'événement



Source : Tables d'entrée en union des femmes âgées de 15 à 34 ans, Enquête sociale générale, 1995.

FIGURE 2 — Probabilité cumulée pour les jeunes femmes de former une première union par union libre ou par mariage avant l'âge de 30 ans, Québec et Ontario

concurrent) que la première union soit une union libre ou un mariage montrent que 68 % des Québécoises avaient conclu une première union par cohabitation avant 30 ans, comparativement à seulement 35 % des Ontariennes. Par ailleurs, seulement 22 % des Québécoises, mais 50 % des Ontariennes, ont commencé leur vie de couple en se mariant. On peut aussi constater que les entrées en union libre sont plus précoces que les premiers mariages. Au Québec, une jeune fille sur quatre a déjà conclu une première union libre avant d'avoir fêté ses 20 ans, et seulement 5 % sont entrées dans la vie de couple en se mariant. En Ontario, l'union libre est également plus précoce que le mariage, mais l'écart est beaucoup plus faible : à 20 ans, 13 % des femmes ont conclu une première union libre et 5 % un premier mariage direct; de plus, dès l'âge de 23 ans, le mariage devient plus fréquent que l'union libre.

Le devenir contrasté de l'union libre et du mariage au Québec et en Ontario

L'Enquête sociale générale sur la famille et les amis de 1990 avait déjà permis l'examen comparé du devenir des unions, qu'il s'agisse des mariages ou des unions libres. En mettant le Québec en parallèle avec les autres provinces canadiennes, nous avons observé (Le Bourdais et Marcil-Gratton, 1996), à quelques détails près, les tendances qui ressortiront ici de la comparaison avec l'Ontario. Nous signalerons au passage les quelques différences intéressantes qui seraient apparues entre 1990 et 1995.

Le tableau 1 présente le destin comparé de l'union libre (premières unions des femmes âgées de 25-34 ans en 1995) entre le Québec et l'Ontario au cours des cinq années qui suivent la formation de l'union. Le cas du mariage n'est pas présenté, car les effectifs des mariages directs au Québec sont trop faibles. En 1990, les pourcentages de ruptures de mariages directs étaient à peu près identiques au Québec et dans les autres provinces : 8 % (Le Bourdais et Marcil-Gratton, 1996). On se rappellera cependant que le mariage direct n'est plus choisi que par moins de 25 % des jeunes Québécoises, alors qu'en Ontario au moins 50 % des femmes se marient encore sans cohabiter.

Le cas de l'union libre est un peu plus compliqué que celui du mariage direct, car cette forme d'union peut persister en tant qu'union libre, ou se transformer en mariage, ou encore se

TABLEAU 1 — Probabilité cumulée pour les jeunes femmes de voir le statut de leur première union se modifier, selon la durée de l'union, Québec et Ontario (tables de rupture d'union des femmes âgées de 25-34 ans)

Statut	Province	Durée en années				
		1	2	3	4	5
% qui cohabitent toujours	Québec	86	72	59	46	40
	Ontario	86	66	49	36 ^a	27 ^a
% qui ont épousé leur partenaire	Québec	8	15	24	30	32
	Ontario	6	20	27	33 ^a	39 ^a
% qui ont rompu	Québec	6	12	17	24	28
	Ontario	8	15	24	31 ^a	35 ^a

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (cycle10), 1995.

a. Pourcentages basés sur moins de 20 répondantes exposées au risque de vivre l'événement.

rompre. Il semble clair que la stabilité des unions libres est plus faible en Ontario (35 % de ruptures) qu'au Québec (28 %); cette différence est du même ordre de grandeur que celle qui, en 1990, séparait le Québec des autres provinces canadiennes.

Mais le fait le plus important est que le sort des unions libres qui persistent est différent au Québec et en Ontario; malgré les petits nombres sur lesquels se fondent ces observations aux durées plus longues, les différences se manifestent dès le départ et la cohérence des résultats est convaincante :

- la probabilité de survie des unions libres en tant qu'unions libres, après 5 ans, est plus élevée au Québec qu'en Ontario : 40 % contre 27 %;
- le pourcentage des femmes qui ont épousé leur partenaire est plus élevé en Ontario qu'au Québec : 39 % contre 32 %;
- mais l'écart entre les deux provinces est plus faible que celui qui avait été observé entre le Québec et les autres provinces en 1990 (Le Bourdais et Marcil-Gratton, 1996).

Ce portrait confirme le caractère plus stable ou plus permanent des unions libres au Québec. Que l'on ne se méprenne pas : ces résultats ne veulent pas dire que les unions en général seraient plus stables au Québec qu'en Ontario; bien au contraire, comme les unions libres sont beaucoup plus fréquentes au Québec et que le taux de rupture de ce type d'union est plus élevé que celui du mariage (Wu et Balakrishnan, 1995), les

ruptures d'union sont plus fréquentes au Québec qu'en Ontario; la famille y subit donc des transformations plus profondes.

L'union libre et le mariage direct comme mode de formation de la famille

Comme nous venons de le voir, tant par le mode d'entrée en union que par la stabilité de ces dernières, le Québec et l'Ontario diffèrent de façon assez marquée. Un troisième élément fondamental, qui est peut-être même le plus significatif, s'impose à l'esprit. Il s'agit du cadre conjugal dans lequel les couples décident de donner naissance à leur premier enfant, événement que l'on peut considérer comme le véritable moment de la fondation de la famille. Jusqu'à tout récemment, le mariage était considéré comme le seul cadre acceptable pour la mise au monde d'un enfant. Or, la statistique de l'état civil indique que cette situation s'est nettement modifiée, car un pourcentage de plus en plus élevé d'enfants naissent dorénavant de parents qui vivent ensemble sans être mariés. En 1995, ce pourcentage était de plus de 50 % au Québec (Duchesne, 1997) et d'environ 30 % en Ontario (Statistique Canada, 1997b). Par ailleurs, Dumas et Bélanger (1997 : 169, tableau 16) ont estimé, à l'aide de l'Enquête sociale générale de 1995, que l'indice synthétique de fécondité des femmes en union libre a considérablement augmenté entre 1975-1984 et 1985-1994, au Québec, mais plus encore ailleurs au Canada. Il s'agit donc d'un changement remarquable qui semble éroder la position du mariage comme base de la famille. Les données de l'ESG de 1995 exploitées sous un angle différent viennent confirmer, non seulement cette tendance, mais aussi les différences entre le Québec et l'Ontario.

Le tableau 2 présente en effet la répartition des femmes ayant formé une « famille biparentale de premier rang » en fonction du cheminement conjugal que le couple a suivi et selon la période de formation de la famille. La formation d'une « famille biparentale de premier rang » correspond ici au moment où un couple donne naissance à son premier enfant, sans que ni l'un ni l'autre des conjoints aient eu d'enfant d'une union antérieure (ces familles portent le nom de familles biparentales intactes dans Péron et al., 1999). Avant 1970, presque toutes les familles se formaient à l'intérieur du mariage direct, c'est-à-dire sans cohabitation préalable du couple, tant au Québec qu'en Ontario. Au cours des années 1970, un changement se

TABLEAU 2 — Répartition (%) des femmes ayant formé une « famille biparentale de premier rang », selon le cheminement conjugal suivi et la période de formation de la famille (femmes âgées de 15 ans et plus)

Cheminement conjugal	Période de formation de la famille			
	Avant 1970	1970-1979	1980-1989	1990-1995
<i>Québec</i>				
Mariage direct	98,0	85,9	51,8	32,5
Union libre	1,3	6,9	22,3	30,6
Mariage précédé d'une union libre	0,7	7,2	25,9	36,9
N ^a	386	218	214	104
<i>Ontario</i>				
Mariage direct	98,1	89,1	78,5	70,0
Union libre	1,9	1,6	6,4	16,2
Mariage précédé d'une union libre	0,0	9,3	15,1	13,8
N ^a	266	138	141	64

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (cycle 10), 1995.

a. Données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon initial.

produit : le mariage précédé d'une union libre constitue maintenant le cadre de la formation de la famille dans un nombre non négligeable de cas : 7,2 % au Québec, 9,3 % en Ontario; mais au Québec, l'union libre devient elle-même le cadre des naissances dans 6,9 % des cas. La tendance amorcée alors va prendre de l'ampleur au cours des années 1980 et les deux provinces vont se distinguer, si bien qu'en 1990-1995, on ne trouvera plus que 32,5 % de familles fondées dans un mariage direct au Québec contre 70,0 % en Ontario, l'union libre étant la situation de 30,6 % des familles québécoises mais de 16,2 % des familles ontariennes. Il s'agit là de différences très importantes, qui montrent qu'au Québec l'union libre est de plus en plus considérée comme un cadre accepté, non seulement pour la vie de couple, mais aussi pour la formation d'une famille, sans que le mariage soit complètement disparu (loin de là) de la vie des Québécois. Par contre, l'union libre n'est pas absente de la vie sociale en Ontario, mais l'attachement au mariage y semble encore prédominant, non seulement comme mode de formation des familles, mais aussi comme mode de formation des couples. Ces résultats concernent évidemment le début de la vie de couple, le plus souvent la première union (étant donné la définition de la famille biparentale retenue ici). D'autres recherches tendent d'ailleurs à montrer qu'en Ontario les

couples en union libre qui ont des enfants sont surtout des familles recomposées, c'est-à-dire des familles où au moins l'un des enfants est né lors d'une union antérieure de l'un des conjoints (Péron et al., 1999); ces dernières n'apparaissent pas dans le tableau 2, étant exclues par définition.

En bref, les éléments de la « morphologie sociale » mesurés par ces indicateurs démographiques montrent à l'évidence l'évolution différente des comportements des jeunes Québécois et des jeunes Ontariens en matière de formation du couple et de fondation d'une famille. Cette évolution est contrastée, mais elle ne diverge pas tout à fait, comme si les mêmes tendances étaient présentes, sans avoir la même force. Le Québec adopte avec intensité les nouveaux comportements déjà observés en Scandinavie, notamment, alors que l'Ontario semble plus attaché au cadre traditionnel bien ancré dans les mœurs. On doit signaler que les deux provinces présentent des différences culturelles importantes : le Québec, majoritairement francophone et de tradition catholique, dont la « révolution tranquille » a bousculé l'ordre social, se distingue de l'Ontario, anglophone et de tradition protestante, et caractérisé par la présence d'une population immigrante ¹ qui représente plus du quart de la population totale (26 % en 1996), comparativement à 9 % au Québec. Les différences de comportements que nous venons d'observer signifient-elles alors que la nature de l'union libre n'est pas la même dans chacune des deux provinces ? Il est difficile de trancher avec certitude; il est tout à fait plausible, comme le supposent Dumas et Bélanger (1997), qu'il ne s'agisse que d'un décalage dans le temps. Ainsi, le Québec serait rendu plus loin sur la route du remplacement du mariage par l'union libre, alors que les couples ontariens continueraient de considérer l'union libre comme un prélude au mariage. Mais l'adoption de l'union libre par les Ontariens comme mode de formation de leur famille ne serait qu'une question de temps. Dans ce cas, les Ontariens rejoindraient les Québécois et on observerait une augmentation de la proportion, non seulement des couples ontariens en union libre, mais de ceux qui donnent naissance à leurs enfants dans ce cadre. Nous allons tenter, dans la deuxième partie de ce texte, d'apporter des éléments de réponse à cette interrogation en

¹ Au cours des dernières décennies, les immigrants établis en Ontario ou au Québec proviennent en majorité des pays asiatiques ou africains, où la culture à l'égard de la famille et du mariage se distingue de celle des Canadiens de naissance.

analysant les relations entre le choix de l'union libre ou du mariage et quelques attitudes à l'égard de la famille.

DEUXIÈME PARTIE : LES ATTITUDES ET LES PERCEPTIONS À L'ÉGARD DE LA FAMILLE ET LEURS LIENS AVEC LE CHOIX DE L'UNION LIBRE

Cette progression de l'union libre qui, en quelques années, a transformé un comportement marginal en « quasi-norme », tout au moins au Québec, soulève des questions :

— si l'union libre est effectivement en train de remplacer le mariage, autrement dit si, par rapport au mariage, l'union libre est une forme d'union de nature différente, supposant des relations entre hommes et femmes différentes et un engagement de nature différente, peut-on dire que les valeurs que l'institution du mariage véhiculait traditionnellement (permanence de l'engagement, fidélité des conjoints, procréation) sont en voie d'être remplacées par celles qui étaient associées jusqu'à maintenant à l'union libre (engagement révocable à volonté, liberté des conjoints, absence de projet à long terme) ?

— Au contraire, si l'union libre ne fait que se substituer au mariage comme cadre formel des unions, les valeurs de la majorité qui l'adopte aujourd'hui ne ressemblent-elles pas à celles des gens qui continuent de se marier ? (Pour un examen plus approfondi de ces hypothèses, voir Roussel, 1989; Axinn et Thornton, 1992; et Nock, 1995.)

À l'aide de quelques questions posées lors de l'Enquête sociale générale de 1995, nous tenterons de caractériser les jeunes en fonction du choix qu'ils ont fait entre l'union libre et le mariage quand ils se sont mis en couple pour la première fois. Seuls les répondants âgés de 25-34 ans qui ont conclu une union avant l'âge de 25 ans ont été retenus pour cette analyse; ce choix s'est imposé pour analyser les comportements de générations récentes toutes également exposées au risque de vivre leur première union ².

² Un sous-échantillon a été retenu : il comprend les hommes et les femmes dont la première union a eu lieu avant l'âge de 25 ans parmi les répondants âgés de 25-34 ans au moment de l'ESG 1995. Pour que les liens entre les attitudes et les comportements aient un sens dans l'analyse des données transversales, il fallait choisir des répondants encore jeunes et qui étaient déjà en union. Pour éviter le biais lié à la troncature de l'enquête, seules les unions formées avant l'âge de 25 ans ont été retenues. Cette décision impose une contrainte : la comparaison entre divers

Si la première hypothèse énoncée plus haut est la bonne, les jeunes ayant choisi l'union libre devraient manifester des attitudes moins « traditionnelles » à l'égard de la vie de couple que ceux qui ont opté pour le mariage. Par ailleurs, l'union libre étant plus répandue au Québec qu'en Ontario, les attitudes plus « traditionnelles » devraient avoir cours davantage en Ontario. Si, au contraire, la deuxième hypothèse était la bonne, et qu'en conséquence l'union libre ne faisait que remplacer le mariage comme cadre de l'union, les différences d'attitudes devraient être faibles entre les répondants qui ont choisi l'union libre et ceux qui se sont mariés directement au Québec. Et, en général, les différences devraient également s'estomper entre l'Ontario et le Québec.

Pour vérifier ces hypothèses, il s'agira donc de faire ressortir les liens entre les comportements observés en début de vie de couple et certaines perceptions et attitudes exprimées au moment de l'enquête. Autrement dit, associées aux comportements différenciés déjà observés, peut-on déceler des attitudes distinctes ? Et si oui, de façon concrète, les variations sont-elles surtout liées à la province de résidence, au sexe des répondants, au type de première union qu'ils ont choisi ? Quelle part des variations observées est due à l'une ou l'autre de ces caractéristiques ?

Comme nous l'avons dit, l'ESG de 1995 contenait plusieurs questions sur la vie familiale, en particulier des questions sur l'importance accordée à divers aspects dont peut dépendre le sentiment d'être heureux dans la vie, sur la nécessité de la stabilité de l'union et sur la conception des rôles masculins et féminins. Ce sont ces questions qui ont été retenues, car elles semblaient susceptibles de révéler le caractère plus ou moins traditionnel des attitudes à l'égard de la vie de couple.

Les questions sur l'importance de certains éléments pour le bonheur

Les questions étaient formulées de la façon suivante dans l'Enquête sociale générale de 1995 (et apparaissaient aussi à

groupes risque d'être faussée lorsque le calendrier de la formation des unions est différent; ainsi, les hommes ont un calendrier plus tardif que les femmes, et les Ontariens sont dans la même situation par rapport aux Québécois, mais à un degré moindre. Une partie des différences d'attitudes entre ces groupes pourraient s'expliquer par cette contrainte.

peu près dans les mêmes termes dans l'Enquête canadienne sur la fécondité de 1984 : voir Balakrishnan et al., 1991) :

- Afin que vous soyez heureux(se), est-il très important, important, pas très important ou pas important du tout...
- ... d'avoir une relation de couple durable ?
- ... d'être marié(e) ?
- ... d'avoir un enfant ?
- ... d'occuper un emploi rémunéré soit à l'extérieur, soit à la maison ?

La personne interrogée devait répondre en fonction de ses propres aspirations. Le tableau 3 présente, en vue de l'analyse descriptive, la fraction des répondants qui considéraient chacun de ces éléments comme « très importants » pour leur bonheur. Plus les trois premiers éléments ont paru importants à un répondant, plus celui-ci est jugé attaché aux valeurs associées au mariage.

Chez les hommes et les femmes réunis, c'est la durée de la relation de couple qui, des quatre éléments mentionnés dans la question, recueille le plus fort pourcentage de réponses « très important », et cela est vrai tant pour les couples qui ont opté pour le mariage que pour ceux qui ont choisi l'union libre. Il n'y a pas de différences non plus entre le Québec et l'Ontario.

Le mariage recueille des suffrages nettement plus faibles et donne lieu à des différences plus marquées, entre le Québec et l'Ontario (pour chaque type d'union), mais aussi, il ne faut pas s'en surprendre, entre les personnes qui se sont mariées directement et celles qui ont commencé leur vie à deux par une union libre : au Québec, 41,2 % des premières jugent le mariage « très important », comparativement à 10,7 % des secondes; l'écart est moins prononcé en Ontario (52,5 % contre 31,7 %), et cela est sans doute dû à la plus grande fraction des premières unions libres qui ne sont qu'un prélude au mariage dans cette province.

Quant au troisième élément relatif à la vie familiale, l'enfant, l'importance qui lui est accordée ne varie pas entre les deux provinces. Cependant, la proportion des personnes qui trouvent très important d'avoir un enfant est beaucoup plus élevée chez les jeunes qui se sont mariés sans avoir vécu en union libre. Et cela est vrai tant au Québec (48,2 % contre 26,3 %) qu'en Ontario (47,1 % contre 28,2 %).

En ce qui concerne l'importance de la vie professionnelle, la différence entre le Québec et l'Ontario est négligeable dans le

TABLEAU 3 — Quelques attitudes à l'égard du bonheur parmi les hommes et les femmes âgés de 25-34 ans, selon qu'ils ont conclu avant l'âge de 25 ans une première union, par union libre ou par mariage, Québec et Ontario

Éléments pour être heureux dans la vie	Ensemble		Hommes		Femmes	
	Union libre	Mariage	Union libre	Mariage	Union libre	Mariage
% de réponses « très important »						
<i>Relation durable</i>						
Québec	51,1	68,7	44,8	64,7	56,4	71,2
Ontario	61,4	73,9	52,5	78,7	69,8	71,2
<i>Mariage</i>						
Québec	10,7	41,2	10,6	31,5	10,8	47,2
Ontario	31,7	52,5	25,0	51,3	37,7	53,1
<i>Enfant</i>						
Québec	26,3	48,2	18,7	41,4	32,6	52,4
Ontario	28,2	47,1	18,6	47,0	37,5	47,2
<i>Emploi</i>						
Québec	34,4	44,5	43,4	58,5	26,8	35,6
Ontario	33,7	24,9	34,3	38,9	33,2	17,2
Si difficultés conjugales insolubles, resteraient mariés, pour les enfants (%)						
Québec	26,7	51,8	34,1	67,2	20,2	41,1
Ontario	27,8	47,5	39,9	70,6	17,7	34,0

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (cycle 10), 1995.

cas des personnes qui ont opté pour l'union libre (34,4 % contre 33,7 %), mais marquée pour celles qui se sont mariées directement, les Québécois étant plus nombreux à accorder une plus grande importance au travail (44,5 % contre 24,9 %). Nous verrons qu'une partie de cet écart est lié au sexe des répondants.

Les pourcentages *selon le sexe* témoignent en effet de différences d'attitudes entre les hommes et les femmes. De façon systématique, celles-ci sont plus nombreuses à trouver les trois éléments relatifs à la vie familiale, et tout spécialement l'enfant, « très importants » pour leur bonheur, qu'elles aient opté pour le mariage ou pour l'union libre (mais tous les pourcentages sont plus élevés chez les personnes mariées). Par contre, les

hommes sont plus nombreux à attacher une grande importance à la vie professionnelle, et dans ce cas l'écart entre les hommes et les femmes est plus grand que pour les trois autres aspects.

Les relations entre la forme d'union et les éléments relatifs à la vie familiale observées pour l'ensemble des répondants restent valables pour les deux sexes. Ainsi, le choix de l'union libre demeure associé à la moindre importance accordée à l'enfant, tant chez les femmes que chez les hommes; de même, la durée de la relation et le mariage comptent moins pour les personnes, hommes ou femmes, qui ont d'abord vécu en union libre.

Un dernier élément de la vie familiale a été abordé par le truchement d'une question sur la stabilité du couple. La question était formulée de la façon suivante :

Si vous aviez des jeunes enfants et que vous éprouviez des difficultés conjugales qu'il était impossible de résoudre, resteriez-vous marié(e) par égard pour votre (vos) enfant(s) ?

Ici, la distinction est claire : les personnes en union libre sont nettement moins enclines à maintenir une union qui marche mal que celles qui ont opté pour le mariage; les différences entre le Québec et l'Ontario sont minimales à cet égard; mais on remarque que les hommes, qu'ils soient québécois ou ontariens, sont systématiquement plus enclins à favoriser le maintien de l'union.

En résumé, le choix de l'union libre paraît négativement associé à l'importance accordée à une relation durable, au mariage et à l'enfant en tant que sources de bonheur, ainsi qu'à la stabilité de l'union. C'est d'autre part sur la question de l'importance du mariage que l'écart entre le Québec et l'Ontario est le plus net.

Cette analyse descriptive ne permet pas d'établir quels facteurs, parmi les trois qui ont été retenus (soit la province de résidence, le sexe et le type de première union), restent significatifs quand ils agissent simultanément. Pour les identifier, nous avons eu recours à l'analyse de régression logistique multinomiale. Ce type de régression permet de mesurer l'effet relatif des facteurs retenus sur les différentes catégories d'une distribution, lorsqu'il y en a plus de deux. Une des catégories de la distribution sert de groupe de référence (entre parenthèses dans le tableau) et les coefficients de régression sont interprétés en fonction de cette catégorie de référence. Le

TABLEAU 4 — Facteurs de variation des attitudes : coefficients de la régression logistique multinomiale

Éléments pour être heureux dans la vie (Très important)	Québec (Ontario)	Union libre (Mariage)	Femmes (Hommes)
<i>Relation durable</i>			
Important	0,2439**	0,2960***	- 0,2022**
Pas important	- 0,3230	0,3718†	0,3192
<i>Mariage</i>			
Important	0,1790†	0,3287***	- 0,2322*
Pas important	0,6639***	0,7713***	-0,0585
<i>Enfant</i>			
Important	0,0406	0,3527***	- 0,2557**
Pas important	- 0,0075	0,5195***	- 0,2326*
<i>Emploi</i>			
Important	- 0,2141*	0,0328	0,2404**
Pas important	- 0,0565	- 0,1302	0,6839***
Si difficultés conjugales insupportables, ne resteraient pas mariés pour les enfants (%)			
(Oui)	- 0,0069	0,5508***	0,5605***

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (cycle 10), 1995.

Seuils de signification statistique : *** 0,001 ** 0,01 * 0,05 † 0,10.

Entre parenthèses : catégories de référence.

tableau 4 présente les coefficients de régression correspondant à l'effet net des trois facteurs utilisés dans l'analyse descriptive sur la distribution des répondants eu égard à trois catégories définies selon l'importance que revêt chaque élément pour le bonheur : « très important », « important » et « pas important » (cette dernière catégorie regroupe les réponses « peu important » et « pas important du tout »). La catégorie « très important » représente l'attitude la plus traditionnelle et constitue la catégorie de référence. Les coefficients du tableau 4 doivent être interprétés de la façon suivante : dans la première colonne, par exemple, le coefficient de + 0,2439 indique que les répondants du Québec ont *plus* (signe +) tendance que ceux de l'Ontario à penser qu'une relation de couple durable est une source de bonheur « importante » plutôt que « très importante », compte tenu du sexe et du type d'union. Un signe négatif

signifierait, au contraire, qu'ils ont une moindre propension que les Ontariens à choisir cette catégorie plutôt que la catégorie de référence.

Reprenons chacun des éléments compris dans la question, en ne nous arrêtant que sur les liens statistiquement significatifs à 0,05. Eu égard à l'importance d'une relation de couple durable pour être heureux, les jeunes Québécois accordent une moindre importance à une relation de couple durable que les jeunes Ontariens (ils sont plus enclins à déclarer que c'est un élément « important » plutôt que « très important » du bonheur), une fois neutralisé l'effet des autres variables (0,2439).

De la même façon, les jeunes qui sont entrés dans la vie de couple par l'union libre accordent moins d'importance à une relation de couple durable : ils ont plus tendance que les gens qui se sont mariés directement à déclarer qu'une relation durable est « importante » (0,2960) ou « pas importante » (0,3718), par opposition à « très importante », une fois pris en compte l'effet de la province et du sexe du répondant.

Au contraire, les femmes accordent plus d'importance à la vie de couple : elles ont une plus faible propension (- 0,2022) que les hommes à considérer une relation durable comme un élément « important » plutôt que « très important » du bonheur.

En ce qui concerne le mariage, les jeunes Québécois sont beaucoup plus enclins que les jeunes Ontariens à dire que le mariage n'est « pas important » (plutôt qu'à le juger « très important ») pour être heureux, ce qui ne surprend guère compte tenu de la généralisation de l'union libre. La relation est forte ici : le coefficient est très élevé (0,6639). De la même façon, on obtient une relation très forte entre le choix de l'union libre pour former un premier couple et la propension à dire que le mariage est « important » ou « pas important » pour être heureux (0,3287 et 0,7713). Par contre, les femmes se distinguent des hommes, étant proportionnellement plus nombreuses à trouver le mariage « très important » plutôt qu'« important » (- 0,2322) pour leur bonheur.

L'importance accordée au fait d'avoir un enfant est peut-être l'élément le plus significatif pour caractériser les personnes qui ont opté pour l'union libre par rapport à celles qui ont choisi le mariage. L'analyse de régression confirme les résultats de l'analyse descriptive : il n'y a pas de différence entre le Québec et l'Ontario sur ce point, compte tenu du sexe des répondants et du type d'union. Par contre, les jeunes qui ont opté pour l'union libre sont nettement plus enclins que ceux

qui se sont mariés directement à déclarer que le fait d'avoir un enfant n'est « pas important » ou est « important ». La relation est forte et le coefficient qui caractérise l'opposition « très important »-« pas important » est nettement plus élevé (0,5195). Finalement, on remarque que les femmes sont moins susceptibles que les hommes de penser que l'enfant n'est qu'un élément « important » ou « peu important » de leur bonheur; en termes plus clairs, elles sont relativement plus nombreuses que les hommes à attacher de l'importance au fait d'avoir un enfant pour être heureuses, compte tenu de l'effet de la province et du type d'union.

Pour ce qui est de l'importance de l'emploi (ou de la vie professionnelle), l'analyse descriptive présentait une image assez peu claire. Une fois neutralisé l'effet du type d'union et du sexe des répondants, les Québécois semblent proportionnellement plus nombreux que les Ontariens à trouver qu'il est « très important » d'avoir un emploi pour être heureux. Par contre, on n'observe pas de différences significatives à cet égard entre ceux qui ont choisi l'union libre et ceux qui ont opté pour le mariage pour leur première union. Comme on pouvait s'y attendre, la distinction entre les hommes et les femmes se confirme : ces dernières sont nettement plus nombreuses que les hommes à juger cet aspect « important » (0,2404) plutôt que « très important », et surtout à le déclarer « pas important » (0,6839).

Le dernier point concerne l'opportunité de rester mariés pour le bien des enfants en cas de difficultés conjugales. L'hypothèse sous-jacente à l'utilisation de cette question est la suivante : nous supposons que les personnes qui resteraient mariées en dépit de leurs problèmes de couple conservent des attitudes et des valeurs associées au mariage traditionnel alors que celles qui se sépareraient sont plus enclines à les mettre en question, sinon à les rejeter. Les résultats présentés au tableau 4 montrent qu'il n'y a pas de différence notable entre les provinces, que les jeunes qui ont choisi l'union libre sont plus enclins que ceux qui se sont mariés directement à ne pas rester mariés pour l'amour de leurs enfants et, finalement, que les jeunes hommes sont proportionnellement beaucoup plus nombreux que les jeunes femmes à dire qu'ils resteraient mariés à cause de leurs enfants en cas de difficultés. Ce dernier résultat est un peu étonnant : on se rappellera que les hommes sont plus nombreux que les femmes à considérer l'enfant comme « moins important » pour leur bonheur; par

contre, on sait qu'en cas de séparation les hommes sont plus susceptibles de ne plus vivre avec leurs enfants, et peut-être leur réponse tient-elle compte de cet élément. Comme, par ailleurs, les hommes attachent en général plus d'importance à leur travail, leurs attentes à l'égard de leur union sont moins grandes; ils pourraient donc être plus tolérants lorsque leur union n'est pas satisfaisante, trouvant leur source d'épanouissement ailleurs.

Avant de synthétiser ces résultats et de les interpréter, il convient d'examiner les questions sur les rôles des hommes et des femmes.

Les questions sur la perception des rôles masculins et féminins

Les deux questions sur la perception des rôles masculins et féminins que nous avons retenues étaient formulées de la façon suivante :

Pouvez-vous me dire si vous êtes entièrement d'accord, d'accord, en désaccord ou entièrement en désaccord avec chacun des énoncés suivants ?

- « Avoir un emploi, c'est bien beau, mais ce que la plupart des femmes souhaitent réellement c'est un foyer et des enfants. »
- « Avoir une famille, c'est bien beau, mais ce que la plupart des hommes souhaitent réellement c'est d'avoir du succès dans leur travail. »

À proprement parler, ces deux énoncés ne correspondent pas directement à des attitudes des répondants, mais plutôt à la perception qu'ils ont des rôles des hommes et des femmes tels qu'ils sont définis dans la société qui les entoure. Ainsi, on peut très bien imaginer qu'une jeune femme souhaite vivement s'épanouir personnellement, surtout par le truchement de sa vie professionnelle, et qu'elle soit en même temps en accord avec le premier énoncé. Son attitude personnelle serait « moderne », mais elle percevrait comme plutôt « traditionnelle » la conception de leur rôle que se font la majorité des femmes de son milieu. Il faut aussi s'interroger sur la signification des énoncés; il semble clair qu'un désaccord avec l'énoncé sur le rôle féminin témoigne de l'impression que celui-ci s'est élargi; il n'est pas certain qu'un désaccord avec l'énoncé sur le rôle masculin ait la même signification car, dans les milieux traditionnels, on a toujours pensé que les hommes devaient avoir une famille et des enfants (même s'ils s'en occupaient très peu personnellement) et du succès dans leur travail pour subvenir

à leurs besoins. La conception traditionnelle du rôle féminin excluait le travail professionnel; celle du rôle masculin était plus englobante.

Nous avons donc créé une variable dérivée en combinant les réponses aux deux questions, les réponses étant dichotomiques : si le répondant est d'accord avec l'énoncé, il perçoit que la société qui l'entoure a une conception traditionnelle des rôles féminins ou masculins; au contraire, s'il est en désaccord, cette conception est plus moderne à son avis. On obtient ainsi les quatre catégories suivantes : perception d'une conception traditionnelle des rôles masculins et féminins; perception d'une conception traditionnelle des rôles féminins et d'une conception moderne des rôles masculins; perception d'une conception traditionnelle des rôles masculins et d'une conception moderne des rôles féminins; perception d'une conception moderne des rôles féminins et masculins.

On peut interpréter assez facilement les deux catégories extrêmes, mais il est difficile d'ordonner les deux autres. Quant à la question de savoir si les perceptions des répondants reflètent leur attitude personnelle, nous avons signalé plus haut qu'il était très plausible que ce ne soit pas le cas; l'examen des liens entre ces perceptions et les éléments jugés essentiels au bonheur montre bien qu'il s'agit de deux dimensions distinctes de l'opinion des répondants (résultats non présentés).

Le tableau 5 présente, pour le Québec et l'Ontario, la proportion des hommes et des femmes âgés de 25-34 ans ayant formé un premier couple avant l'âge de 25 ans qui sont *d'accord* avec les deux énoncés, selon qu'ils ont choisi l'union libre ou le mariage. Seule cette catégorie de réponses, qui représente la perception d'avoir affaire à une société traditionnelle, a été retenue pour simplifier la présentation; par contre, l'analyse multivariée qui va suivre tiendra compte de toutes les catégories.

Certains résultats semblent un peu surprenants, surtout dans le cas des répondants québécois³. En effet, plus du tiers d'entre eux — hommes, femmes ou ensemble — perçoivent que la société qui les entoure a une conception traditionnelle des rôles masculins et féminins. En Ontario, seules les femmes qui ont opté pour le mariage sont aussi nombreuses à avoir une telle perception.

³ On aurait pu soupçonner des différences de formulation des questions entre les versions anglaise et française du questionnaire. Après vérification, on constate que ce n'est pas le cas.

TABLEAU 5 — Attitudes des hommes et des femmes âgés de 25-34 ans concernant la perception des rôles féminins et masculins, selon qu'ils ont conclu avant l'âge de 25 ans une première union, par union libre ou par mariage, Québec et Ontario

Type de première union et sexe	Emploi et famille	
	Les femmes veulent surtout le foyer et les enfants, les hommes veulent surtout le succès au travail	
	Québec	Ontario
	(% d'accord avec les deux énoncés)	
<i>Ensemble</i>		
Union libre	36,6	19,3
Mariage	40,4	30,9
<i>Hommes</i>		
Union libre	41,7	17,4
Mariage	33,8	21,0
<i>Femmes</i>		
Union libre	32,4	20,8
Mariage	44,3	36,7

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (cycle 10), 1995.

De façon plus détaillée, on remarque que les différences entre les jeunes qui se sont mariés directement et ceux qui ont conclu une union libre sont beaucoup moins fortes au Québec (40 % et 37 %) qu'en Ontario (31 % et 19 %). Cela tiendrait en partie au fait qu'au Québec, la proportion de réponses la plus élevée apparaît à la ligne « union libre » pour les hommes, mais à la ligne « mariage » pour les femmes (il s'agit peut-être d'un effet lié au petit nombre de cas chez les hommes qui se sont d'abord mariés) : au Québec, chez les personnes qui ont choisi l'union libre pour former leur première union, beaucoup plus d'hommes que de femmes sont enclins à trouver leur société traditionnelle (42 % contre 32 %). En Ontario, un écart encore plus élevé (21 % contre 37 %) sépare les hommes et les femmes, mais pour l'option mariage, et dans ce cas ce sont les femmes qui sont les plus enclines à adhérer à l'énoncé. En bref, cette analyse descriptive montre que, compte tenu du sexe et du type d'union, les jeunes Québécois sont plus nombreux que les jeunes Ontariens à percevoir leur société comme « traditionnelle ». Il pourrait aussi exister une association entre le type d'union, le sexe des répondants et les perceptions des rôles, mais elle n'est pas très claire.

TABLEAU 6 — Facteurs de variation des perceptions des rôles : coefficients de la régression logistique multinomiale

Variables	Femmes = famille, hommes = emploi (Oui-oui)		
	Non-non	Non-oui	Oui-non
Québec (Ontario)	-0,4637***	-0,2606*	-0,2221†
Union libre (mariage)	0,2143*	0,2071†	0,1739
Femmes (hommes)	-0,1035	0,0334	-0,1452

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (cycle 10), 1995.
Seuils de signification statistique : *** 0,001 ** 0,01 * 0,05 † 0,10.

Encore ici, nous avons complété l'examen par une analyse de régression logistique multinomiale (tableau 6); la variable dépendante correspond à la distribution des répondants dans les quatre catégories décrites plus haut, en fonction de leur perception des conceptions de la société à l'égard des rôles féminins et masculins. La catégorie qui représente la perception de la vision la plus traditionnelle constitue la catégorie de référence. Les variables indépendantes sont celles qui ont servi à analyser les attitudes, soit la province de résidence, le type de première union et le sexe des répondants.

Que peut-on dégager de cette analyse, et ses résultats confirment-ils les observations tirées de l'analyse descriptive ? En ce qui concerne les différences entre le Québec et l'Ontario, les résultats surprenants notés lors de l'analyse descriptive se confirment clairement : compte tenu du type d'union et du sexe des répondants, plus de jeunes Québécois que de jeunes Ontariens pensent que leur société a une conception traditionnelle des rôles masculins et féminins. Ils ont aussi moins tendance que les Ontariens à percevoir une évolution des rôles d'un sexe et une stabilité des rôles de l'autre, mais le coefficient n'est significatif que pour la perception d'un changement des rôles féminins alliée à la perception d'un maintien du rôle traditionnel des hommes. Par ailleurs, l'effet de l'union libre n'est significatif que pour les catégories extrêmes : les jeunes qui ont opté pour l'union libre comme première union sont plus susceptibles de percevoir les changements de conception des rôles masculins et féminins (0,2143). Finalement, on n'observe pas de différence statistiquement significative entre les hommes et les femmes, celles qui avaient été remarquées plus tôt étant sans doute liées à des fluctuations attribuables aux petits nombres de cas.

VUE D'ENSEMBLE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Notre objectif principal était d'apporter un nouvel éclairage sur la signification de l'union libre comme mode de formation des couples et des familles. Pour y arriver, nous avons suivi une démarche en deux temps. Une analyse comparative a d'abord servi à mettre en évidence les situations contrastées des deux provinces canadiennes les plus peuplées, dont l'évolution démographique a traditionnellement été marquée par des divergences profondes. Nous avons ensuite examiné deux dimensions de toute réalité sociale : les comportements observés — appelés ici les faits pertinents, qui nous ont permis de décrire l'évolution de la formation des unions et des familles — et les attitudes détectées à l'égard de certains éléments de la vie conjugale et de la famille qui seraient indicatrices des valeurs associées aux comportements.

Que révèle l'évolution des comportements ? D'abord, tant au Québec qu'en Ontario, le mariage a perdu son caractère universel; il n'est plus le seul cadre de la vie de couple. L'ampleur du phénomène n'est toutefois pas la même dans les deux provinces : au Québec, l'union libre comme première union constitue un choix majoritaire; en Ontario, sa fréquence augmente, mais le mariage continue d'occuper la place principale. En second lieu, au Québec, l'union libre tend à persister en tant qu'union libre plus longtemps qu'en Ontario, où la tendance à la légalisation des unions semble plus marquée; des travaux encore en cours montrent en particulier que la probabilité des cohabitants de se marier au cours des cinq années suivant une naissance est nettement plus faible au Québec que dans le reste du Canada (Le Bourdais et Neill, 1999). On noterait aussi une instabilité légèrement plus faible des unions libres au Québec, où on observerait un peu moins de ruptures qu'en Ontario; cependant, ce fait pourrait s'expliquer par un effet de sélection lié au stade de la diffusion du nouveau comportement : ceux qui optent pour un comportement nouveau, ici l'union libre, au début de la période de diffusion sont sans doute plus susceptibles de mettre en cause les caractéristiques du comportement traditionnel, ici le caractère stable du mariage. Ne croyant pas en la valeur de la durée d'une union, ceux qui optent pour l'union libre à ce stade-ci auraient par conséquent tendance à rompre plus facilement. En bref, dans un contexte où l'union libre constitue le choix de la majorité pour former la première union, elle tend à être plus stable et plus permanente; par contre, quand elle n'est le choix que

d'une minorité, elle est plus instable et constitue plus souvent un prélude au mariage. En troisième lieu, et il s'agit du changement le plus important, dans le cas du Québec, l'union libre devient le cadre de formation des familles; en d'autres termes, les couples en union libre sont de plus en plus fréquemment féconds, bien entendu moins fréquemment que les couples mariés, mais dans une proportion grandissante. En Ontario, la tendance est beaucoup moins forte.

On constate donc que la popularité du choix de l'union libre comme première union a considérablement modifié la place du mariage, et que les transformations sont d'autant plus marquées que la fréquence de l'union libre est forte. Universalité du mariage, irrévocabilité, contrat légal, seul cadre de la procréation : voilà quatre termes qui caractérisaient les unions d'avant 1970. Le nouveau régime semble faire place à la coexistence du mariage légal, maintenant assez facilement révocable, précédé ou non d'une cohabitation des conjoints, et de l'union libre, sans contrat formel, révocable selon la volonté des conjoints, féconde de plus en plus fréquemment sans législation.

La coexistence des deux types d'union, dont certains traits se ressemblent de plus en plus (par exemple caractère révocable, instabilité, fécondité) pose le problème de leur identité : en d'autres termes, s'agit-il de deux types d'unions fondamentalement différents l'un de l'autre ? Les résultats des analyses sur les attitudes propres aux deux groupes qui ont opté soit pour le mariage soit pour l'union libre laissent croire que les valeurs familiales auxquelles adhèrent ces deux groupes ne seraient pas tout à fait les mêmes, ce qui donne à penser qu'un changement de nature est en train de se produire. L'union libre ne serait pas simplement un nouveau cadre de la vie de couple qui véhiculerait les mêmes valeurs que le mariage, mais serait au contraire une nouvelle forme d'union à laquelle seraient rattachées de nouvelles valeurs. Le tableau 7 synthétise les résultats de l'analyse des attitudes menée à la section précédente; on se rappellera que certaines catégories se détachaient de façon significative des autres, reflétant des attitudes peu favorables à des éléments que l'on peut associer aux valeurs sur lesquelles repose le mariage traditionnel : une relation de couple durable, le mariage lui-même, l'enfant, la stabilité de l'union. À ces éléments de la vie familiale s'ajoute l'importance accordée au travail, que nous interprétons ici comme un concurrent des valeurs familiales associées au mariage pour ce qui est d'assurer le bonheur des individus.

TABLEAU 7 — Catégories de répondants dont les attitudes indiqueraient qu'ils attachent moins d'importance aux valeurs familiales traditionnelles que véhicule le mariage

Catégories de répondants	Éléments indicateurs de valeurs qui favorisent le remplacement du mariage par une nouvelle forme d'union				
	Moindre importance d'une relation de couple durable	Moindre importance du mariage	Moindre importance de l'enfant	Plus grande importance de l'emploi	Séparation même si enfants
Québécois/ Ontariens	Québec	Québec	—	Québec	—
En union libre/ mariage	Union libre	Union libre	Union libre	—	Union libre
Hommes/ femmes	Hommes	Hommes	Hommes	Hommes	Femmes

Ce tableau montre que les répondants du Québec, où l'ampleur de l'union libre a été clairement illustrée, non seulement par sa fréquence plus élevée mais aussi par ses caractéristiques propres, ont aussi plus souvent des attitudes qui iraient dans le sens d'une redéfinition de l'union conjugale : moindre importance attachée à la relation de couple, très faible importance du mariage lui-même comme source de bonheur, et plus grande importance attachée au travail. Il s'agit d'une redéfinition par la négative, et les données disponibles ne permettent pas de préciser quelles seraient les valeurs de remplacement. Bien entendu, la catégorie de répondants qui ont opté pour l'union libre abonde dans le même sens que les répondants du Québec, avec en plus une attitude peu favorable à l'enfant, ce qui représente un élément de distinction très important entre les deux types d'union, et une attitude peu favorable au maintien de l'union en cas de difficultés. Les hommes, en comparaison avec les femmes, ont aussi de façon assez systématique des attitudes qui s'éloignent de celles qui sont associées au mariage; on se rappellera cependant que ce résultat pourrait refléter le fait que les répondants retenus dans l'analyse constituent une sélection d'hommes qui se sont mis en union avant l'âge de 25 ans et, de ce fait, ne sont pas tout à fait représentatifs de l'ensemble de leur génération.

Bien d'autres éléments entrent en ligne de compte pour définir la nature des unions; toute la question des rôles mascu-

lins et féminins doit être analysée, les résultats obtenus ici paraissant difficiles à concilier avec les comportements et les attitudes. Pourquoi les Québécois seraient-ils plus nombreux à penser que les rôles féminins et masculins continuent d'être traditionnels alors que leurs comportements matrimoniaux vont dans le sens contraire ? Peut-être est-ce parce qu'ils perçoivent les rôles féminins et masculins comme étant restés traditionnels, et donc moins propres à favoriser leur épanouissement personnel, que les Québécois s'éloignent du mariage et optent majoritairement pour une forme d'union plus souple. Il s'agit d'une question à approfondir, en mettant l'accent sur la nature de l'engagement, sur la volonté de partager les responsabilités à l'égard des enfants, sur la volonté de prendre des responsabilités à long terme à l'égard du conjoint et finalement sur le partage des ressources matérielles. Il serait sans doute aussi révélateur d'examiner le fonctionnement concret de la vie quotidienne pour vérifier si l'hypothèse d'une redéfinition de l'union conjugale en termes de relations homme-femme plus égalitaires se concrétise plus souvent dans le cadre de l'union libre que du mariage. La durée encore trop courte de l'expérience de l'union libre constitue par ailleurs une limite incontournable à la compréhension de sa signification et de son rôle dans l'évolution de la famille.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AXINN, G. W., et A. THORNTON. 1992. « The relationship between cohabitation and divorce: Selectivity or causal inference? », *Demography*, 29, 2 : 357-374.
- BALAKRISHNAN, T., É. LAPIERRE-ADAMCYK et K.J. KROTKI. 1991. *Family and Childbearing in Canada*. University of Toronto Press.
- BEAUJOT, R., E. M. GEE, F. RAJULTON et Z. R. RAVANERA. 1995. *La Famille au long de la vie*. Ottawa, Statistique Canada (no 91-543F au catalogue).
- BECKER, G. S. 1993. *A Treatise on the Family*. Harvard University Press (édition augmentée).
- DUCHESNE, L. 1997. *La Situation démographique du Québec. Édition 1997*. Bureau de la statistique du Québec.
- DUMAS, J., et A. BÉLANGER. 1997. « Les unions libres au Canada à la fin du XXe siècle », dans *Rapport sur l'état de la population 1996. La conjoncture démographique*, no 91-209-XPF au cat. : 125-192.
- HENRIPIN, J. 1968. *Tendances et facteurs de la fécondité au Canada*. Monographie du recensement de 1961. Bureau fédéral de la statistique.

- LAPIERRE-ADAMCYK, É., N. MARCIL-GRATTON et C. LE BOURDAIS. 1998. *Transcender les frontières et en créer de nouvelles : l'étonnante diffusion des nouveaux modes de formation des familles au Québec et au Canada*. Association internationale des démographes de langue française, Séminaire international de La Rochelle.
- LE BOURDAIS, C. et N. MARCIL-GRATTON. 1996. « Family transformations across the Canadian/American border: When the laggard becomes the leader », *Journal of Comparative Family Studies*, XXVII, 2 : 415-436.
- LE BOURDAIS, C., et G. NEILL. 1999. *Does Childbearing Still Lead to Marriage in Canada?* Communication présentée au Congrès annuel de la Population Association of America, New York.
- LESTHAEGHE, R., et J. SURKIN. 1988. « Cultural dynamics and economic theories of change », *Population and Development Review*, 14, 1 : 1-45.
- NOCK, S. L. 1995. « A comparison of marriages and cohabiting relationships », *Journal of Family Issues*, 16, 1 : 53-76.
- OPPENHEIMER, V. K. 1994. « Women's rising employment and the future of the family in industrial society », *Population and Development Review*, 20, 2 : 293-342.
- OPPENHEIMER, V. K., M. KALMIJN et N. LIM. 1997. « Men's career development and marriage timing during a period of rising inequality », *Demography*, 34, 3 : 311-330.
- PÉRON, Y., H. DESROSIERS, H. JUBY, É. LAPIERRE-ADAMCYK, C. LE BOURDAIS, N. MARCIL-GRATTON et J. MONGEAU. 1999. *Les Familles canadiennes à l'approche de l'an 2000*. Statistique Canada, Série des Monographies du recensement.
- ROUSSEL, L. 1975. *Le Mariage dans la société française contemporaine*. Paris, INED/PUF, Travaux et documents, no 73.
- ROUSSEL, L. 1989. *La Famille incertaine*. Paris, Éditions Odile Jacob.
- ROUSSEL, L. 1994. « Fécondité et famille », dans *Conférence européenne sur la population. Actes*. Vol. 1 : 39-120.
- STATISTIQUE CANADA. 1997a. *Enquête sociale générale 1995. Cycle 10 : La famille*. Documentation sur le fichier de microdonnées à grande diffusion et guide de l'utilisateur.
- STATISTIQUE CANADA. 1997b. *Naissances et décès, 1995*. No 84210-XPB au catalogue.
- TOULEMON, L. 1996. « La cohabitation hors mariage s'installe dans la durée », *Population*, 3 : 675-716.
- VILLENEUVE-GOKALP, C. 1990. « Du mariage aux unions sans papiers : histoire récente des transformations conjugales », *Population*, 2 : 265-298.
- WU, Z., et T. R. BALAKRISHNAN. 1995. « Dissolution of premarital cohabitation in Canada », *Demography*, 32, 4 : 521-532.